	PAIEMENT	ARRIVEE DOSSIER le..... N° ordre.....	ROAD-BOOK remis le..... par.....	GROUPE	CLASSE	N° COURSE

37ème RALLYE & 3ème RALLYE VHC REGIONAL DU PAYS AVALLONNAIS - 05 et 06 mars 2016

↑↑↑↑ Ne rien inscrire ci-dessus ↑↑↑↑

	PILOTE	COPILOTE	VOITURE	
Nom			Marque	
Prénom			Modèle	
Naissance Date			Année	
Naissance Lieu			Immatriculation	
Nationalité			N° châssis	
Adresse			N° moteur	
			Nb cylindres	
Code postal + ville			Cylindrée réelle	
Mobile			Poids	
Téléphone			N° homologation	
email			N°pass .technique	
Permis de Conduire n°				
Permis de Conduire le				
Permis de Conduire à			Propriétaire : nom	
Licence n°			adresse	
ASA code				
ASA nom			signature	
Gr. Sanguin / Rh	/	/		

Conformément au règlement de l'épreuve, j'engage ma voiture dans le **groupe** : ☐ et la **classe** : ☐

- ☐ S2000
- ☐ S1600
- ☐ Kit-car
- ☐ 4 x 4

Tout dossier incomplet ou illisible ne pourra être pris en compte.
Le chèque doit <u>impérativement</u> accompagner ce dossier.

Fait le
à
Signature concurrent

Visa du contrôleur administratif

Visa du commissaire technique

Liste des engagés
et
Horaire des convocations

sur :

www.avallon-auto-sport.com

Secrétariat permanent :
chez Brigitte DRÉAU
6, rue des Soeurs 89580 Migé
tel : 03 86 41 65 41 - fax : 03 86 41 72 22
mobile Brigitte : 06 83 57 03 07
email : avallonautosport@free.fr
www.avallon-auto-sport.com

Association sportive loi du 1er juillet 1901

FEDERATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE
COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE AVALLON AUTO SPORT

DEMANDE D'ENGAGEMENT

37ème RALLYE REGIONAL DU PAYS AVALLONNAIS
3ème RALLYE REGIONAL VHC DU PAYS AVALLONNAIS
05 et 06 mars 2016

- Le présent bulletin d'engagement doit parvenir au comité d'organisation par courrier postal uniquement au plus tard :
  Le **LUNDI 22 FEVRIER 2016** (avant minuit cachet de la Poste faisant foi)
  à l'adresse suivante : **ASA AVALLON AUTO SPORT**
  chez Brigitte DRÉAU
  6, rue des Sœurs 89580 Migé

- Ce bulletin doit être obligatoirement accompagné des droits d'inscription qui s'élèvent à :
  Modernes : 360 € avec la publicité des organisateurs
  Modernes : 330 € avec la publicité des organisateurs pour un équipage comportant au moins 1 membre de l'ASA organisatrice
  VHC : 280 € avec la publicité des organisateurs
  VHC : 260 € avec la publicité des organisateurs pour un équipage comportant au moins 1 membre de l'ASA organisatrice
  Sans la publicité des organisateurs les droits d'engagement sont doublés.

  payables par chèque à l'ordre d'Avallon Auto Sport
  (les chèques ne seront pas encaissés avant le mardi suivant l'épreuve)

- Toute demande incomplète ou **non accompagnée des droits d'inscription** sera considérée comme nulle et pourra pas être prise en compte.

- **Il est rappelé qu'un concurrent ne peut, en aucun cas, s'engager à la même date dans deux épreuves différentes.**

- En signant au verso le présent engagement, le concurrent et les équipiers reconnaissent avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et s'engagent à s'y conformer, ainsi qu'aux règlements généraux applicables (y compris au contrôle anti-dopage) et il certifie l'exactitude des déclarations au verso.